

MARQUE NF - EQUIPEMENTS DE LA ROUTE
FICHE TECHNIQUE PRODUITS DE MARQUAGE DE CHAUSSEES (type I)

établie en application de l'annexe technique n°1 au référentiel de certification - Révision n°13 et selon les exigences NF EN 1436 et NF EN 1824

ADMISSION N° **1RC1600S1**

MISE A JOUR du **30/04/2020**

SOCIETE TITULAIRE

RALVA

C/ Calahorra n°2
28864 MADRID ESPAGNE

PRODUIT

PEINTURE TSUNAMI

Nature du produit
Ps

DESCRIPTION ET USAGE DU PRODUIT

Peinture solvantée rétroréfléchissante de couleur blanche, pour marquages routiers et urbains, sur chaussée ciment. Application en une seule passe. Le produit est saupoudré avec des microbilles.

Conditions limites d'application * : T° mini : **10 °C** T° maxi : **40 °C** Hygrométrie maxi : **95 %**

(* : **Indications fournies par le fabricant sous sa responsabilité**)

MATERIELS DE MISE EN OEUVRE

Machine automotrice avec un pistolet et un distributeur pour saupoudrage.

DOSAGES PRODUITS

DOSAGES APPLIQUES :

PRODUIT :

Produit de base

100 %

Dosage humide

595 g/m²

SAUPOUDRAGE :

Billes Saupoudrées (- 500 180 SBP ECO - SOVITEC)

100 %

Dosage utile

555 g/m²

N.B : le dosage consommé des produits de saupoudrage est toujours supérieur au dosage utile

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES :

T° air : **18 °C** T° sol : **27 °C** Hygrométrie : **62 %** Vent : **13 km/h** TEMPS DE SECHAGE : **20 min**

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

Produit	Masse Volumique	Teneur en cendres	Extrait sec	Bille Anneau
Produit de base	1.58 g/ml	46.1 %	75.9 %	

RESULTATS DE L'ESSAI CONVENTIONNEL

CARACTERISTIQUES DU SITE :	N2	OISE	Chaussée PARIS>PROVINCE	PR	15.36	à	16.28	Année	Trafic (véh/j)	% PL
Nature du revêtement : CIMENT								2015	8050	19
			Application en : 2015 - R105					PMT : 0.98 mm		

CARACTERISATION DU PRODUIT :

(Produit temporaire: avant 6 mois, Produit permanent de P1 à P5: après 1 cycle climatique, Produit permanent P6: après 2 cycles climatiques)

Classe de roulage	Visibilité de nuit	Adhérence	Visibilité de jour		
			Chromaticité		Qd
Nb de passages de roues	RI	SRT	(x)	(y)	(mcd.m-2.lx-1)
Exigences :	150	0.45			130
Etat neuf	499	0.48	0.3294	0.3474	234
(P1) 50000	337	0.56	0.3307	0.3481	158
(P2) 100000	319	0.57	0.3285	0.3460	150
(P3) 200000	243	0.57	0.3279	0.3452	144
(P4) 500000	177	0.51	0.3245	0.3420	131
(P5) 1000000	163	0.50	0.3245	0.3421	131
(P5) 1000000	Classe R3	Classe S1	/		Classe Q3

ESSAIS ET CONSTATATIONS REALISES PAR LE CEREMA Hauts-de-France site de Saint-Quentin (accrédité COFRAC sous le n°1-5710)

Organisme Technique représenté par : CEREMA
Cité des Mobilités - 25, Avenue François Mitterrand - CS 92803 - 69674 BRON Cédex Tel : +(33)4 72 14 30 30 Fax :/

MARQUAGE DES PRODUITS

Conformément aux annexes de certification "Signalisation horizontale", chaque produit et/ou emballage élémentaire doit être marqué de façon indélébile. Ce marquage comporte :

- * l'appellation du produit, le numéro d'admission, le numéro de lot, la date de fabrication exprimée en clair, la masse nette ou la surface pour les produits préfabriqués, le nom du titulaire et l'identification de l'usine
- * le graphisme défini par la charte graphique de l'AFNOR tel que représenté ci-contre :



VISAS

Fiche établie par le
CEREMA - Dter NP

D. DUPONT
Le 04/05/2020

LA PRESENTE FICHE TECHNIQUE DELIVREE PAR L'ASCQUER N'EST PAS UTILISABLE SEULE.

ELLE DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT PRESENTEE ACCOMPAGNEE DE L'ATTESTATION DE DROIT D'USAGE NF EN COURS DE VALIDITE

Association pour la Certification et la Qualification des Equipements de la Route - Enregistrée à PARIS le 11 mars 2011 sous le n° W921000005

Siège social : 58, Rue de l'Arcade - 75384 Paris Cedex 08

tél : +33 (0)1 40 08 17 00 - fax : +33 (0)1 40 08 00 30 - mel : contact@ascquer.fr - site : www.ascquer.fr

APE 9499 Z - SIRET 398 289 140 00038 - TVA intracommunautaire 94 398 289 140